

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1669/SG/CG fixant les salaires mensuels applicables au personnel auxiliaire à compter du 1 janvier 1973

n° 72-1669/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 décembre 1972

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1972

Date du numéro
26 décembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1^{er} janvier 1973, les salaires mensuels applicables au personnel auxiliaire régi par l'arrêté n° 1033